



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

52 | 2016

Chrononymes. Dénommer le siècle

Mathilde LARRERE, *L'urne et le fusil. La garde nationale parisienne de 1830 à 1848*

Paris, Presses Universitaires de France, 2016

Axel Dröber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/5019>

DOI : 10.4000/rh19.5019

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016

Pagination : 206-207

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Axel Dröber, « Mathilde LARRERE, *L'urne et le fusil. La garde nationale parisienne de 1830 à 1848* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 52 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/5019> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.5019>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Tous droits réservés

Mathilde LARRERE, *L'urne et le fusil. La garde nationale parisienne de 1830 à 1848*

Paris, Presses Universitaires de France, 2016

Axel Dröber

RÉFÉRENCE

Mathilde LARRERE, *L'urne et le fusil. La garde nationale parisienne de 1830 à 1848*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 336 p., 27 euros.

- 1 Mathilde Larrère est une spécialiste de la garde nationale et de l'histoire de la Monarchie de Juillet. En témoignent sa thèse de doctorat soutenue en 2000 dont est tiré le présent ouvrage, ainsi que ses nombreux articles sur le sujet. Malgré l'existence de bonnes synthèses sur la garde nationale, la phase comprise entre 1814 et 1848 est souvent délaissée par l'historiographie au profit notamment de la Révolution Française. L'ouvrage de Mathilde Larrère comble une lacune importante et prouve la place centrale de la garde nationale au cours du développement de l'État-Nation français dans la première moitié du XIX^e siècle. L'historienne montre l'enjeu que représente cette institution qui a vu le jour au début de la Révolution en juillet 1789 et qui se trouve au cœur, non seulement du maintien de l'ordre, mais aussi des enjeux liés à l'émancipation sociale et politique du peuple. Au moment de la révolution de Juillet, à laquelle Mathilde Larrère consacre son premier chapitre analytique après avoir retracé l'histoire de l'institution avant 1830, la garde nationale resurgit spontanément. L'effervescence révolutionnaire des Trois Glorieuses voit affluer massivement des volontaires dans les rangs des compagnies, jusqu'à ce que la loi sur la garde nationale en mars 1831 restreigne son accès. L'auteure privilégie ici un moment durant lequel l'organisation du maintien de l'ordre est l'objet de conflits politiques. En témoigne la création de l'artillerie, qui devient un lieu de rassemblement pour l'opposition

républicaine, alors que le régime cherche à accroître la légitimité de Louis-Philippe par le service de la garde.

- 2 L'analyse montre ensuite l'intégration de la garde nationale dans le régime de la Monarchie de Juillet et souligne un remaniement de l'institution qui est aussi un renoncement à la tradition de 1789. Elle prouve le dilemme de l'exercice du pouvoir : issue d'une révolution dont le régime cherche à s'éloigner le plus possible pour stabiliser le nouvel ordre politique, la monarchie essaie de renouer avec des formes d'une souveraineté populaire qui, depuis la Révolution Française, repose non seulement sur le droit de vote mais aussi sur le droit de porter des armes. La loi de 1831 évite de mobiliser toute la population masculine dans le service ordinaire. L'élection des capitaines de compagnie reste certes le privilège des quelques 60 000 gardes nationaux parisiens, mais le roi garde la prérogative pour la nomination des officiers supérieurs. L'auteure explique aussi en quoi l'organisation de la garde nationale obéit à la professionnalisation du maintien de l'ordre et comment l'administration cherche à répandre le port d'uniforme et l'instruction militaire. Le régime des doctrinaires, dont Guizot est un des porte-paroles dès 1818, prend exemple sur les milices bourgeoises de l'Ancien Régime au profit de la consolidation de la bourgeoisie qui cherche à se distinguer des « classes dangereuses ». Mathilde Larrère insiste sur le soutien que trouve le roi parmi les gardes nationaux soucieux de préserver l'ordre public, notamment à l'occasion des parades de Juillet et des émeutes, de maintenir leurs privilèges sociaux et d'accroître leur popularité dans les compagnies. Mais l'analyse révèle aussi les failles de l'ordre orléaniste qui surgissent au sein d'une bourgeoisie en pleine mutation, dominée par les élites alors que la masse des petits bourgeois est souvent exclue de la participation politique. L'esprit d'union qui règne dans les compagnies parisiennes permet la circulation d'idées politiques dont se servent les républicains pour critiquer le recrutement exclusif de la garde nationale et faire campagne en faveur d'une réforme électorale. L'ouvrage se termine sur une synthèse de l'histoire de la garde nationale jusqu'à sa dissolution en 1871.
- 3 Il est regrettable que l'auteure n'ait pas retenu à l'intérieur de son ouvrage davantage d'analyses statistiques contenues dans sa thèse. De même, les références des sources citées apparaissent malheureusement peu dans les notes de bas de pages. Le livre montre aussi les limites que pose « l'histoire politique à la rencontre de l'histoire institutionnelle » (p. 11). Une telle méthode est utile à l'étude d'un corps militaire mais l'analyse ne dépasse pas les césures conventionnelles de 1814, 1830 et 1848, alors que l'historiographie récente a montré la pertinence d'une approche globale des régimes « postrévolutionnaires » (Bertrand Goujon). En outre, l'analyse est centrée sur le seul exemple de Paris là où une comparaison systématique aurait pu enrichir la connaissance de l'influence de la capitale et de l'autonomie des villes de province. En dépit de ces regrets, l'ouvrage de Mathilde Larrère constitue un véritable renouveau de l'histoire de la garde nationale en privilégiant une approche « par le bas » et en se fondant sur un vaste corpus d'archives. Il permet de mettre l'accent sur la tradition issue de 1789 : l'union de « l'urne et le fusil » qui constituent les deux faces de la citoyenneté au XIX^e siècle.